

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE RECRUTEMENT
UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement
Année universitaire 2023-2024

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, et notamment l'article L.612-6 et D. 612-36-2 ;
VU la Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
VU les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 18 décembre 2023 et du 23 janvier 2024 relative aux capacités d'accueil, aux modalités de candidatures et aux critères d'examen pour l'entrée en Master 1 à la rentrée 2024 ;

ARRETE

Article 1 :

La Commission de recrutement pour l'accès à la **première année du Master Mention Sciences de la Terre, Planètes, Environnement parcours Sédimentologie, paléontologie, Géochimie, Géoressources (SP2G) – rentrée 2024** est ainsi constituée pour l'année universitaire 2023-2024 :

Président/e : VENNIN Emmanuelle, responsable M1 SP2G, Professeur des Universités

Membres :

- COLLIN Pierre-Yves, maître de conférences
- DURLET Christophe, maître de conférences
- FARA Emmanuel, Professeur (suppléant NEIGE Pascal, Professeur)
- THOMAZO Christophe, maître de conférences

Le Directeur de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement et le/la Responsable Administratif/ve sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans l'enceinte de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement et sur le site internet de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

Fait à DIJON, *le 2 avril 2024*

Le Directeur de l'UFR des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement,



Bruno FAIVRE.